

# Fondations ESG: Index du Contenu GRI

<b>Déclaration d'utilisation</b>	Befimmo a rapporté les informations citées dans cet index du contenu GRI pour la période du 1 <sup>er</sup> janvier 2021 au 31 décembre 2021 en se référant aux normes GRI (GRI Standards).			
<b>GRI 1 utilisé</b>	GRI 1: Principes généraux 2021			
Norme GRI	Déclaration	Référence	Assurance externe <sup>1</sup>	ODD
<b>GRI 2 : Informations générales 2021</b>	2-1 Détails de l'organisation	278		
	2-2 Entités incluses dans le rapport de durabilité de l'organisation	286		
	2-3 Période de reporting, fréquence et point de contact	286		
	2-4 Retraitement des informations	287		
	2-5 Assurance externe	276	V	
	2-6 Activités, chaîne de valeur et autres relations commerciales	17, 35, 45		
	2-7 Salariés	85, 269		
	2-8 Travailleurs non-salariés	269		
	2-9 Structure et composition de la gouvernance	130		
	2-10 Nomination et sélection de l'organe supérieur de gouvernance	138		5,16
	2-11 Présidence de la plus haute instance de gouvernance	138		16
	2-12 Rôle de la plus haute instance de gouvernance dans la supervision de la gestion des impacts	138		
	2-13 Délégation de la responsabilité de la gestion des impacts	138		
	2-14 Rôle de la plus haute instance de gouvernance dans le rapport de durabilité	57		
	2-15 Conflits d'intérêts	163		16
	2-16 Communication des préoccupations critiques	160		
	2-17 Connaissance collective de la plus haute instance de gouvernance	131		4,16
	2-18 Évaluation de la performance de la plus haute instance de gouvernance	139		
	2-19 Politiques de rémunération	141, 148		
	2-20 Processus de détermination de la rémunération	148		
	2-21 Ratio annuel de rémunération totale	271		
	2-22 Déclaration sur la stratégie de développement durable	20, 54		16
	2-23 Engagements politiques	64		16
	2-24 Mise en œuvre des engagements politiques	64		16
	2-25 Processus de remédiation des impacts négatifs	60, 61, 140		16
	2-26 Mécanismes permettant de demander conseil et de faire part de ses préoccupations	61, 62, 160		16
	2-27 Respect des lois et des règlements	61, 87, 272		16
	2-28 Associations de membres	264		17
	2-29 Approche de l'engagement des parties prenantes	264		17
	2-30 Conventions collectives	87		8
<b>GRI 3 : Sujets importants 2021</b>	3-1 Processus de détermination des sujets importants	60		
	3-2 Liste des sujets importants	62		
	3-3 Gestion des sujets importants	60, 274		
<b>GRI 201 : Performance économique 2016</b>	201-1 Valeur économique directe générée et distribuée	94, 184	V <sup>2</sup>	1,5,8
	201-2 Implications financières et autres risques et opportunités dus au changement climatique	180, 248	V <sup>2</sup>	8,13
	201-3 Obligations au titre des régimes à prestations définies et autres régimes de retraite	223, 225	V <sup>2</sup>	8
<b>GRI 205 : Anti-corruption 2016</b>	205-2 Communication et formation sur les politiques et procédures de lutte contre la corruption	64		16
	205-3 Incidents de corruption confirmés et mesures prises	0 incidents		16
<b>GRI 206 : Comportement anticoncurrentiel 2016</b>	206-1 Actions en justice pour comportement anticoncurrentiel, antitrust et pratiques monopolistiques.	0 actions en justice		16

1 Vérification externe : Dans le cadre du reporting GRI de ses indicateurs de développement durable, Befimmo fait appel à un consultant externe pour la réalisation d'une mission d'assurance limitée des données extra-financières. Toutes les données portant le symbole V ont été vérifiées par l'auditeur. Le rapport se trouve en page 276 du présent Rapport.

2 Vérification externe uniquement pour l'« État consolidé de la situation financière » (Rapport du Commissaire page 234).

<b>GRI 302 : Énergie 2016</b>	302-1	Consommation d'énergie au sein de l'organisation	253	V	7,8,12,13
	302-2	Consommation d'énergie en dehors de l'organisation	253		7,8,12,13
	302-3	Intensité énergétique	253	V	7,8,12,13
	302-4	Réduction de la consommation d'énergie	253		7,8,12,13
	302-5	Réduction des besoins énergétiques des produits et services	253		7,8,12,13
<b>GRI 303 : Eau et Effluents 2018</b>	303-3	Prélèvement d'eau	77		6,12
	303-5	Consommation d'eau	257	V	6,12
<b>GRI 305 : Émissions 2016</b>	305-1	Émissions directes de gaz à effet de serre (scope 1)	252	V	3,12,13,15
	305-2	Émissions indirectes de GES liées à l'énergie (scope 2)	252	V	3,12,13,15
	305-3	Autres émissions indirectes de GES (scope 3)	252	V	3,12,13,15
	305-4	Intensité des émissions de GES	252	V	13,15
	305-5	Réduction des émissions de GES	252		13,15
<b>GRI 306 : Déchets 2020</b>	306-1	Production de déchets et impacts significatifs liés aux déchets	78		3,6,11,12
	306-2	Gestion des impacts significatifs liés aux déchets	78		3,8,11,12
	306-3	Déchets produits	258	V	3,6,11,12
	306-4	Déchets détournés de l'élimination	258	V	3,11,12
	306-5	Déchets dirigés vers l'élimination	258	V	3,6,11,12
<b>GRI 308 : Évaluation environnementale des fournisseurs 2016</b>	308-1	Nouveaux fournisseurs sélectionnés sur la base de critères environnementaux	66		12
	308-2	Incidences environnementales négatives dans la chaîne d'approvisionnement et mesures prises	66		12
<b>GRI 401 : Emploi 2016</b>	401-1	Embauche de nouveaux employés et rotation des employés	88, 271	V	5,8,10
	401-2	Avantages offerts aux employés à temps plein qui ne sont pas offerts aux employés temporaires ou à temps partiel.	87		3,5,8
<b>GRI 402 : Relations de travail/ management 2016</b>	402-1	Périodes de préavis minimales concernant les changements opérationnels	87		8
<b>GRI 403 : Santé et sécurité au travail 2018</b>	403-1	Système de gestion de la santé et de la sécurité au travail	89		3,8
	403-3	Services de santé au travail	89		3,8
	403-4	Participation, consultation et communication des travailleurs en matière de santé et de sécurité au travail	89		3,8,16
	403-5	Formation des travailleurs en matière de santé et de sécurité au travail	89, 90		3,4,8
	403-6	Promotion de la santé des travailleurs	89		3
	403-7	Prévention et atténuation des effets sur la santé et la sécurité au travail directement liés aux relations d'affaires	89		3,8
	403-8	Travailleurs couverts par un système de gestion de la santé et de la sécurité au travail	89		3,8
	403-9	Accidents du travail	90, 272	V	3,8,16
	403-10	Mauvaise santé liée au travail	272		3,8,16
	<b>GRI 404 : Formation et éducation 2016</b>	404-1	Nombre moyen d'heures de formation par an et par employé	88, 270	V
404-2		Programmes d'amélioration des compétences des employés et programmes d'aide à la transition	87		8
404-3		Pourcentage d'employés bénéficiant d'évaluations régulières de leur performance et de leur développement de carrière.	270	V	5,8,10
<b>GRI 405 : Diversité et égalité des chances 2016</b>	405-1	Diversité des organes de gouvernance et des employés	88, 269		5,8
	405-2	Ratio du salaire de base et de la rémunération des femmes par rapport aux hommes	88, 271	V	5,8,10
<b>GRI 406 : Non-discrimination 2016</b>	406-1	Incidents de discrimination et mesures correctives prises	87		5,8,16
<b>GRI 407 : Liberté d'association et négociation collective 2016</b>	407-1	Activités et fournisseurs pour lesquels le droit à la liberté d'association et à la négociation collective peut être menacé	64, 66, 87		8
<b>GRI 408 : Travail des enfants 2016</b>	408-1	Opérations et fournisseurs présentant un risque important d'incidents liés au travail des enfants	64, 66, 87		5,8,16
<b>GRI 409 : Travail forcé ou obligatoire 2016</b>	409-1	Opérations et fournisseurs présentant un risque important d'incidents liés au travail forcé ou obligatoire	64, 66, 87		5,8
<b>GRI 413 : Communautés locales 2016</b>	413-1	Opérations avec engagement des communautés locales, évaluations d'impact et programmes de développement	93	V	4,17
	413-2	Opérations ayant des impacts négatifs réels et potentiels importants sur les communautés locales	93		1

<b>GRI 414 : Évaluation sociale des fournisseurs 2016</b>	414-1	Nouveaux fournisseurs sélectionnés sur la base de critères sociaux	66		5,8,16
	414-2	Impacts sociaux négatifs dans la chaîne d'approvisionnement et mesures prises	66		5,8,16
<b>GRI 415 : Politique publique 2016</b>	415-1	Contributions politiques	265		16,17
<b>GRI 416 : Santé et sécurité des clients 2016</b>	416-1	Évaluation des impacts sur la santé et la sécurité des catégories de produits et de services	92, 272	✓	3
	416-2	Incidents de non-conformité concernant les impacts des produits et services sur la santé et la sécurité	92, 272	✓	16
<b>GRI 417 : Marketing et étiquetage 2016</b>	417-1	Exigences en matière d'information et d'étiquetage des produits et services	81, 259		12
	417-2	Incidents de non-conformité concernant l'information et l'étiquetage des produits et services	0 incidents		16
	417-3	Incidents de non-conformité concernant les communications commerciales	0 incidents		16
<b>GRI 418 : Vie privée des clients 2016</b>	418-1	Plaintes fondées concernant des atteintes à la vie privée des clients et des pertes de données sur les clients	64, 167		16

### INFORMATIONS SPÉCIFIQUES AU SECTEUR: CONSTRUCTION & REAL ESTATE (CRESS)

Catégorie	Déclaration	Référence	Assurance externe <sup>1</sup>	ODD	
<b>Environnement</b>	CRE1	Intensité énergétique des immeubles	253	✓	7,8,12,13
	CRE2	Intensité eau des immeubles	257	✓	6,8,12
	CRE3	Intensité des émissions de gaz à effet de serre des immeubles	253	✓	13,15
<b>Responsabilité produit</b>	CRE8	Type et nombre de certifications, notations et labels pour les actifs en construction, en exploitation et en redéveloppement	259	✓	4,6,7,8,10, 11,12,13

<sup>1</sup> Vérification externe : Dans le cadre du reporting GRI de ses indicateurs de développement durable, Befimmo fait appel à un consultant externe pour la réalisation d'une mission d'assurance limitée des données extra-financières. Toutes les données portant le symbole ✓ ont été vérifiées par l'auditeur. Le rapport se trouve en page 276 du présent Rapport.